

**Lire le texte attentivement la partie cours.**

La France est une ***république représentative***. Son régime est **démocratique**, cela signifie que le peuple qui élit ses représentants politiques. Afin d'éviter que le pouvoir ne tombe entre les mains que d'une seule personne, tel que c'est le cas sous le **monarchisme** ou l'**absolutisme**, l'Etat a mis en place la **séparation des pouvoirs**. Ces pouvoirs sont au nombre de trois, et ont chacun leur fonction.

**A) Les trois pouvoirs**

**1) Le pouvoir législatif**

Le pouvoir législatif est exercé par le **Parlement** qui est composé de l'**Assemblée Nationale** et du **Senat**. Son rôle est de proposer des lois qui seront ensuite votées. Le pouvoir législatif fait également l'évaluation des politiques menées par le gouvernement.

**2) Le pouvoir exécutif**

Le pouvoir exécutif est détenu par le chef de l'Etat, et par les membres du gouvernement qui exécutent les lois votées au Parlement.

**3) Le pouvoir judiciaire**

C'est au pouvoir judiciaire qu'il revient de trancher les litiges (conflits) qui peuvent naître des relations entre les acteurs de la vie quotidienne entre eux, ou avec les entités publiques. Il interprète la loi et évalue en toute impartialité les affaires soumises à son office.

## B) Le rôle de la constitution dans la séparation des pouvoirs.

### Une Constitution qui sépare les pouvoirs

**La Constitution est un document écrit qui fixe les règles de fonctionnement politique d'un État. Elle indique :**

- qui gouverne le pays,
- comment sont élus les dirigeants,
- quels sont les pouvoirs de chacun.

#### La Constitution de 1958

Un changement de Constitution entraîne un changement de République. La Constitution de 1958 a mis en place la V<sup>e</sup> (5<sup>e</sup>) République de la France. En 2008, 50 ans après, nous sommes toujours sous la V<sup>e</sup> République. Des amendements aux textes peuvent être décidés par l'Assemblée nationale et le Sénat réunis en Congrès.



#### Le pouvoir exécutif fait appliquer les lois

Le président de la République (chef de l'État) et le gouvernement dirigé par le Premier ministre sont chargés de gouverner le pays. Ils font appliquer les lois votées par le Parlement.

#### Le pouvoir législatif vote les lois

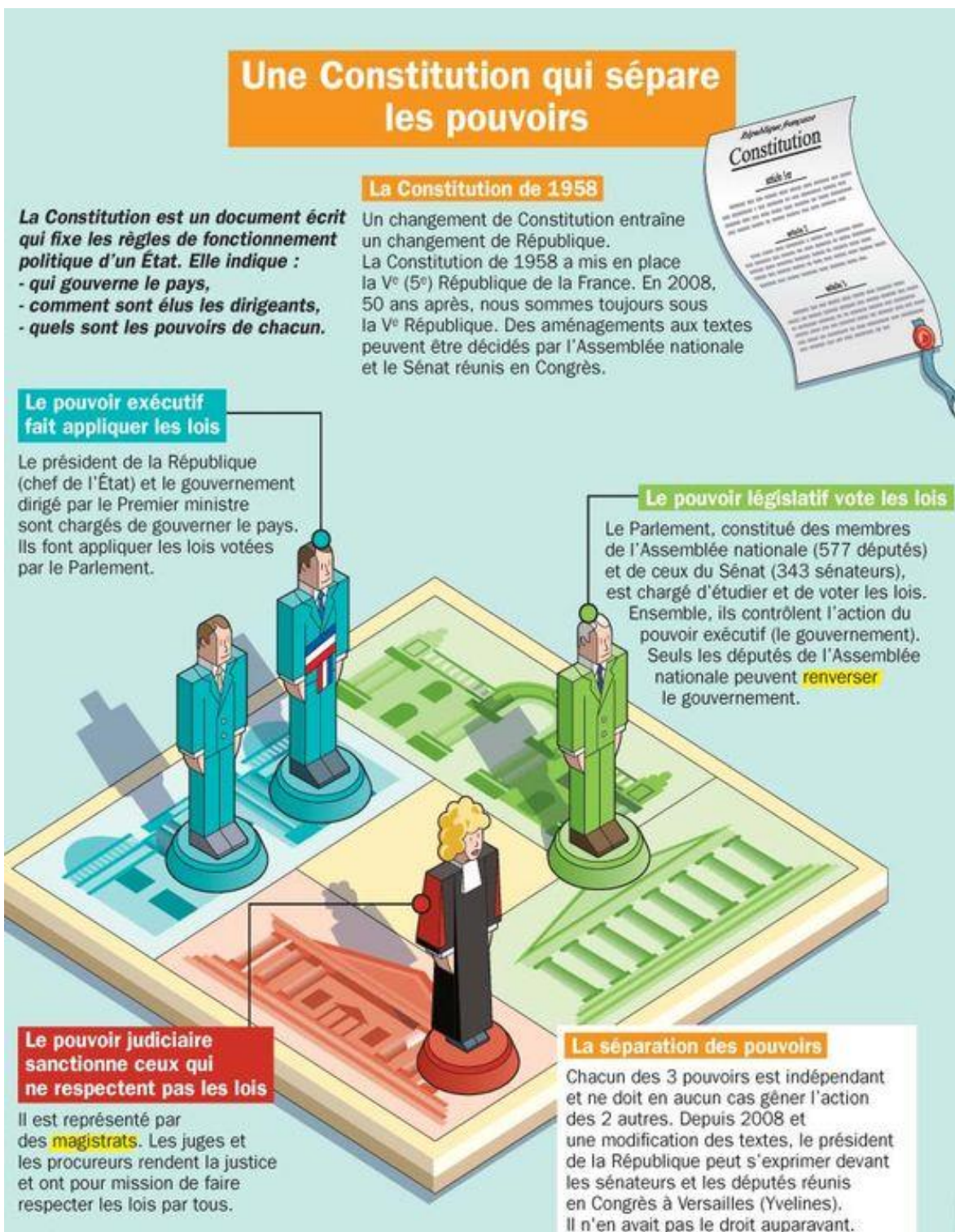
Le Parlement, constitué des membres de l'Assemblée nationale (577 députés) et de ceux du Sénat (343 sénateurs), est chargé d'étudier et de voter les lois. Ensemble, ils contrôlent l'action du pouvoir exécutif (le gouvernement). Seuls les députés de l'Assemblée nationale peuvent **renverser** le gouvernement.

#### Le pouvoir judiciaire sanctionne ceux qui ne respectent pas les lois

Il est représenté par des **magistrats**. Les juges et les procureurs rendent la justice et ont pour mission de faire respecter les lois par tous.

#### La séparation des pouvoirs

Chacun des 3 pouvoirs est indépendant et ne doit en aucun cas gêner l'action des 2 autres. Depuis 2008 et une modification des textes, le président de la République peut s'exprimer devant les sénateurs et les députés réunis en Congrès à Versailles (Yvelines). Il n'en avait pas le droit auparavant.



**Questions cours. Répondre avec des phrases.**

1) **Quel est le régime Politique de la France ?**

.....  
.....

2) **Pourquoi la séparation des pouvoirs a-t-elle été mise en place en France ?**

.....  
.....

3) **Prend un dictionnaire et cherche la définition des mots suivants :**

**Parlement :**.....

.....  
.....

**Monarchisme :**.....

.....  
.....

**République :**.....

.....  
.....

4) **Quels sont les trois pouvoirs ? Quel est le rôle de chacun ?**

.....  
.....  
.....

5) **Selon le document B « une constitution qui sépare les pouvoir », à quoi sert une constitution ?**

.....  
.....  
.....

6) **Selon le document B, quels sont les principaux membres du pouvoir exécutif ?**

.....  
.....  
.....

**7) De quelles institutions est composé le pouvoir législatif ?**

.....  
.....  
.....

**8) Comment nomme t'on les personnes qui représente le pouvoir judiciaire ?**

.....  
.....  
.....

**9) Que se passe t'il quand on change de constitution ?**

.....  
.....  
.....